



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 1^{ER} FEVRIER 2010,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Claude Chartier
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Gilles Patry

réunis sous la présidence de monsieur Jean-Robert Barnes, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2010-02-014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 janvier 2010
- 4- Comptes à payer
- 5- Correspondance
- 6- Rapport de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2010
- 7- Nomination des officiers du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2010
- 8- Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Marc Carrière
- 9- La liste des taxes impayées est déposée au conseil
- 10- Contrat de diffusion de l'information municipale du Bulletin des Chenaux
- 11- Demande de la Maison de la Famille des Chenaux
- 12- Semaine québécoise de Familles
- 13- Renouvellement du contrat de débroussaillage de fossés
- 14- Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2010
- 15- Adhésion à Québec Municipal pour l'année 2010
- 16- Contrat d'entretien de PG Govern système informatique pour 2010
- 17- Contribution au CRSBP pour 2010
- 18- Nomination des représentants au CRSBP pour l'année 2010
- 19- Résolution pour l'installation d'un nouveau système pour la prise de copies de sécurité
- 20- Acquisition de matériel pour les premiers répondants
- 21- Facturation des redevances pour sablières
- 22- Autorisation d'un emprunt temporaire
- 23- Varia : Résolution d'appui pour Québec en forme
- 24- Période de questions
- 25- Levée de l'assemblée



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2010-02-015

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11
JANVIER 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 11 janvier 2010 soit adopté
tel que présenté

ADOPTÉ unanimement

2010-02-016

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes
apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 1^{er} février 2010
pour une somme n'excédant pas 290 292.34 \$ pour la Municipalité.

ADOPTÉ unanimement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de janvier est
déposée.

Note

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME DU 18 JANVIER 2010**

Le rapport de la réunion du 18 janvier 2010 est déposé.

2010-02-017

**NOMINATION DES OFFICIERS DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME POUR L'ANNÉE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymonde Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE les personnes suivantes soient nommées officiers au comité
consultatif d'urbanisme pour l'année 2010

Monsieur Claude Chartier : président
Monsieur Denis Boisvert : vice-président
Monsieur Jean Houde : secrétaire

ADOPTÉ unanimement

2010-02-018

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR
MONSIEUR MARC CARRIÈRE**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser la construction d'un bâtiment accessoire dans la cour avant, en façade du bâtiment principal au 46, avenue Lefrançois;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment projeté a une hauteur de 4.1 m au lieu de 4 m ;

CONSIDÉRANT QU'un bâtiment résidentiel est situé sur le terrain à l'est du terrain visé par le projet ;

CONSIDÉRANT QU'une remise est déjà implantée sur le terrain du 46, avenue Lefrançois ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et recommande son acceptation assujettie à certaines conditions ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le conseil municipal de Champlain accorde la dérogation demandée pour le 46, avenue Lefrançois aux conditions suivantes :

- Le bâtiment accessoire projeté devra être implanté entre la résidence du demandeur et les épinettes situées sur le terrain à l'est
- Le bâtiment accessoire (remise) existant, situé au sud est de la résidence devra être enlevé dans les deux (2) mois suivant la fin de la construction du garage projeté

ADOPTÉ unanimement

Note

La liste des taxes impayées est déposée au conseil

2010-02-019

CONTRAT DE DIFFUSION DE L'INFORMATION MUNICIPALE DU BULLETIN DES CHENAU

CONSIDÉRANT QUE le Bulletin des Chenaux propose à la municipalité de Champlain un contrat de publication des avis publics et de l'information municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Champlain est d'accord pour utiliser le Bulletin des Chenaux, lorsque c'est possible, pour la parution de ses avis municipaux;

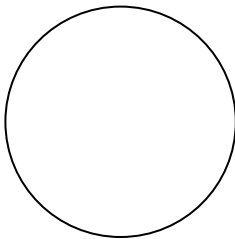
CONSIDÉRANT QUE le coût annuel du contrat pour la municipalité de Champlain est de 657\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité Champlain adhère au contrat de diffusion proposé par le Bulletin des Chenaux et autorise monsieur Jean-Robert Barnes, Maire à signer ledit contrat.

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2010-02-020

DEMANDE DE LA MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAU

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille des Chenaux inc. désire améliorer sa visibilité auprès de la population de la MRC des Chenaux en se dotant d'un site Internet, d'un dépliant et d'outils promotionnel ;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille des Chenaux inc. offre des services à des activités de plus de 150 familles de la MRC des Chenaux

CONSIDÉRANT QUE le coût de ce projet est évalué à environ huit mille dollars

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille des Chenaux inc. demande une aide financière de la municipalité de Champlain d'un montant de 200 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la Municipalité de Champlain appuie la demande d'aide financière du Parc de la rivière Batiscan auprès du ministère des Ressources naturelles, Faune et Parcs dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

ADOPTÉ unanimement

2010-02-021

SEMAINE QUÉCOISE DES FAMILLES

CONSIDÉRANT la demande du comité organisateur de la Journée de la famille des Chenaux dans le cadre de la Semaine québécoise des familles ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE le Municipalité de Champlain verse une contribution de 200 \$ au comité organisateur de la MRC des Chenaux pour l'organisation de la *Journée de la famille des Chenaux* qui se déroulera le 16 mai prochain à Saint-Maurice.

ADOPTÉ unanimement

2010-02-022

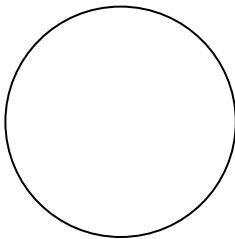
**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE
DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Champlain désire procéder au fauchage des bords de routes municipales et de la route 138 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jocelyn Gagnon propose de réaliser les travaux de débroussaillage des bords de routes municipales et de la route 138 à un tarif de 65,00 \$/heure pour les années 2010 et 2011 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE monsieur Jocelyn Gagnon soit mandaté pour réaliser les travaux de débroussaillage des routes municipales et de la route 138, à un tarif de 65,00 \$/heure pour les années 2010 et 2011.

ADOPTÉ unanimement

2010-02-023

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE la municipalité de Champlain renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2010 au montant de 1 415.55 \$ taxes incluses

ADOPTÉ unanimement

2010-02-024

ADHÉSION À QUÉBEC MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la municipalité de Champlain renouvelle son adhésion à Québec municipal pour l'année 2010 au montant de 310.41 \$ taxes incluses

ADOPTÉ unanimement

2010-02-025

CONTRAT D'ENTRETIEN DE PG GOVERN SYSTÈME INFORMATIQUE POUR 2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE la municipalité de Champlain renouvelle le contrat d'entretien de PG GOVERN SYSTÈME INFORMATIQUE pour l'année 2010 au montant de 3 753.10 \$ taxes incluses

ADOPTÉ unanimement

2010-02-026

CONTRIBUTION AU CRSBP POUR 2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

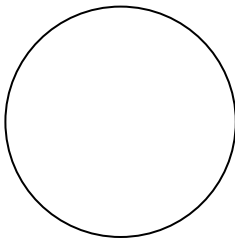
QUE la municipalité de Champlain renouvelle sa contribution au CRSBP pour l'année 2010 au montant de 7 978.46 \$ taxes incluses

ADOPTÉ unanimement

2010-02-027

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU CRSBP POUR L'ANNÉE 2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE madame Isabelle Vézina soit nommée responsable de la bibliothèque municipale ;

QUE madame Sonya Pronovost soit nommée la représentante, élue par le conseil municipal.

ADOPTÉ unanimement

2010-02-028

**RÉSOLUTION POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME
POUR LA PRISE DE COPIES DE SÉCURITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain de concert avec la MRC des Chenaux et huit des dix municipalités de son territoire utilise le réseau de fibre optique municipal pour la transmission des copies de sécurité de ses données informatisées;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'améliorer la façon actuelle de procéder pour la rendre plus constante et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE parmi les solutions proposées par différents fournisseurs, celle d'Alézia de Trois-Rivières s'avère être optimale pour son utilisation exclusive du réseau local de fibre optique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante et que la municipalité de Champlain accepte la proposition de la compagnie Alézia de Trois-Rivières consistant à fournir, pour la somme de 1 300 \$, une unité principale centralisée, installée au centre administratif de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy à Trois-Rivières, dont le coût est divisible par le nombre de participants plus 225 \$ pour un Linkstation incluant une clé USB plus 495 \$ pour la licence Symantec Backup Exec, version 12.5 et mandate la compagnie Alézia pour procéder à l'installation du matériel nécessaire.

ADOPTÉ unanimement

2010-02-029

**ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LES PREMIERS
RÉPONDANTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

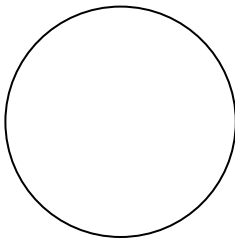
D'autoriser l'acquisition de matériel suivant pour les premiers répondants de Champlain :

- 4 saturomètres
- 4 dossards
- 1 régulateur pour oxygène

ADOPTÉ unanimement

2010-02-030

FACTURATION DES REDEVANCES POUR SABLÈRES



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain doit percevoir des redevances sur la quantité de matériaux extraite des carrières et sablières situées sur son territoire.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Bourbeau affirme qu'il n'a pas été payé pour une quantité de 7 600 T.M. de sable de CFG construction et que cette compagnie a déclaré faillite,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE les redevances sur les 7 600 T.M. de sable vendues à CFG construction ne soient pas facturées en attendant le résultat de la faillite.

ADOPTÉ unanimement

2010-02-031

AUTORISATION D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain doit refinancer un montant de 1 768 000 \$ pour le financement des règlements 2002-5 et 2002-6 parce que les obligations émises en 2005 arrivent à terme ;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles obligations seront émises en date du 16 mars 2010 alors que les anciennes obligations échoiront le 1^{er} mars 2010 ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à un emprunt temporaire d'un montant de 1 768 000\$ entre le 1^{er} et le 16 mars 2010 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE la municipalité autorise le Maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, avec les représentants du centre financier aux entreprises Desjardins les documents nécessaires pour procéder à un emprunt temporaire d'un montant de 1 768 000\$ pour la période du 1^{er} au 17 mars 2010.

ADOPTÉ unanimement

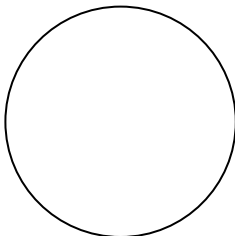
2010-02-032

RÉSOLUTION D'APPUI À QUÉBEC EN FORME

ATTENDU QUE le comité de travail nous a fait parvenir plusieurs documents nous permettant d'avoir une meilleure compréhension de Québec en forme dans son ensemble;

ATTENDU QUE Québec en forme s'inscrit à l'intérieur d'un exercice de mobilisation des partenaires du territoire Vallée de la Batiscan pour l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes âgés de la naissance à 17 ans inclusivement;

ATTENDU QUE Québec en forme est un levier financier servant à la mise en place de projets viables à long terme;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

ATTENDU QUE le mode organisationnel permet une représentation équitable des 2 MRC et favorise une prise de décision démocratique sur l'ensemble de la démarche;

ATTENDU QUE la formation et la composition du comité provisoire permet de réunir les différents secteurs (municipal, scolaire, communautaire, petite enfance) et un certains nombres d'organismes;

ATTENDU QUE d'ici le 30 octobre, deux assemblées générales des partenaires de la Vallée-de-la-Batiscan se tiendront pour adopter tous les aspects (organisation, diagnostic, défis et enjeux territoriaux, orientations) du projet qui sera présenté à Québec en forme;

ATTENDU QUE le mode organisationnel permet à chaque association et conseil municipal de s'impliquer selon sa disponibilité et son degré d'intérêt;

ATTENDU QU'il est possible à chaque territoire de MRC d'élaborer un plan d'actions spécifique en fonction des besoins priorités tout en y retrouvant certaines actions communes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

- QUE nous appuyons la présentation d'un projet à Québec en forme d'ici le 30 octobre 2010.
- QU'un conseiller soit mandé pour participer à l'assemblée générale des partenaires quand la date des assemblées sera déterminée

ADOPTÉ unanimement

2010-02-033

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Jean-Robert Barnes, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier